

## Le service « Missions temporaires » :

### Une bonne expérience !

Les collectivités locales et établissements publics du Doubs peuvent avoir recours au **CDG25** afin de remplacer leurs agents absents ou pour un renfort temporaire en personnel.

A la manière d'une agence d'intérim, le **CDG25** met à disposition de ces collectivités le personnel compétent et rapidement opérationnel.

Vous êtes disponible à temps plein ou pour quelques heures par semaine ?

Vous cherchez à acquérir de l'expérience dans la Fonction Publique Territoriale ?

**Le Service « Missions temporaires » est LA solution pour acquérir de l'expérience en attendant un poste pérenne**

➤ **Pour postuler pour des missions temporaires**  
Envoyez votre CV à notre chargé du suivi des travailleurs handicapés, à l'adresse suivante :

[recrutement@cdg25.org](mailto:recrutement@cdg25.org)

Précisez dans votre mail :

→ La durée de travail hebdomadaire acceptée (temps complet/non complet) et vos disponibilités

→ Combien de kilomètres autour de chez vous vous pouvez parcourir pour effectuer une mission

→ Combien de temps à l'avance doit-on vous prévenir pour vous organiser

Suivez votre dossier avec notre service de mise à disposition d'agents :

[remplacement@cdg25.org](mailto:remplacement@cdg25.org)

Une nouvelle expérience ? De nouvelles compétences ? Envoyez votre CV mis à jour !

## PENSE-BÊTE...

Je suis titulaire du diplôme :

.....

Ma RQTH a été accordée :

A partir du : .....

Jusqu'au : .....

Avec mon diplôme et ma RQTH, sans passer de concours, j'ai accès au grade de :

.....

Sur [www.cap-territorial.fr](http://www.cap-territorial.fr),

Mon code utilisateur est :

.....

Mon mot de passe est :

.....

Pour favoriser mon insertion professionnelle, je peux aussi me renseigner et être accompagné par le service cap emploi de mon département :

<http://www.capemploi.com>

**Centre de Gestion  
du DOUBS**

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

21 rue de l'Étuve - BP 416  
25208 Montbéliard Cedex

Tél. 03 81 99 36 36  
Fax 03 81 32 23 94

[www.cdg25.org](http://www.cdg25.org)



Les guides de la recherche d'emploi...

- Découvrez la FPT...
- Découvrez ses métiers...
- Valorisez votre candidature...

**... Et trouvez un emploi !**



**Travailleur  
handicapé ?**

[WWW.CDG25.ORG](http://WWW.CDG25.ORG)  
[WWW.CAP-TERRITORIAL.FR](http://WWW.CAP-TERRITORIAL.FR)

Dans la Fonction Publique Territoriale, les candidats doivent postuler auprès des collectivités et établissements pour trouver un emploi... Vous êtes reconnu travailleur handicapé et vous ne savez pas par où commencer pour trouver un emploi ? Cette brochure a été conçue pour vous aider dans votre démarche...

## AVANT TOUTE CHOSE...

### RENSEIGNEZ-VOUS SUR VOS POSSIBILITÉS D'ACCÈS AUX EMPLOIS TERRITORIAUX

En tant que travailleur reconnu handicapé, vous avez différentes possibilités pour accéder à la FPT :

#### ➤ Réussir un concours de la FPT

Passer un concours est toujours positif pour un candidat : cela met en avant sa motivation pour intégrer la FPT.

En tant que travailleur handicapé, vous pouvez bénéficier d'aménagements d'épreuves en fonction de votre handicap : adaptation de la durée, fractionnement des épreuves, aide humaine ou technique nécessaire à la compensation du handicap...

#### ➤ Etre recruté directement sur un grade accessible sans concours

Certains emplois d'exécution (catégorie C) sont ouverts sans concours.

#### ➤ Faire valoir sa RQTH et son diplôme pour accéder à n'importe quel grade

En tant que travailleur handicapé, vous pouvez accéder à différents grades de recrutement si vous remplissez les conditions d'inscription au concours externe de ces grades.

Faites valoir vos diplômes (ou diplômes et/ou expériences professionnelles reconnus comme équivalents par le CNFPT) et votre RQTH et vous pourrez être recruté pour un CDD d'un an à l'issue duquel vous pouvez être titularisé.

Plus d'infos sur [www.cdg25.org](http://www.cdg25.org) :

Partie « Vous êtes un particulier », rubrique « Accéder aux emplois territoriaux/Vous êtes travailleur handicapé »

# Trouver un emploi quand on est Travailleur Handicapé ? Facile ! Suivez le guide...

## 1 Découvrez la Fonction Publique Territoriale

Connaître l'institution que l'on veut intégrer, son organisation et son fonctionnement est essentiel pour se faire recruter...

➤ Pour cela, rendez-vous sur [www.cdg25.org](http://www.cdg25.org), partie « Vous êtes un particulier », rubrique « Découvrir la vie publique locale »

## 2 Découvrez les métiers de la FPT

Plus de 250 métiers sont représentés dans la FPT, il ne reste plus qu'à trouver celui qui vous correspond !

➤ Pour cela, consultez le répertoire des métiers du CNFPT sur [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

## 3 Définissez votre projet professionnel

Avoir défini son projet professionnel permet de mieux se projeter dans les postes proposés et donc d'être plus assuré au cours des entretiens de recrutement...

➤ Pour cela, posez vous quelques questions :  
Dans quel domaine souhaitez-vous travailler ?...  
Quelle est votre mobilité géographique ?...  
Quel parcours professionnel envisagez-vous ?...

## 4 Consultez les offres d'emploi

Vous pouvez envoyer des candidatures spontanées mais les démarches les plus efficaces restent encore celles qui répondent à des offres d'emploi, qui expriment le besoin des employeurs territoriaux...

➤ Pour cela, retrouver toutes les offres de la FPT sur :

- [www.cap-territorial.fr](http://www.cap-territorial.fr)
- [www.fncdg.com](http://www.fncdg.com)
- [www.emploi-public.fr](http://www.emploi-public.fr)

- Les sites Internet des plus grandes collectivités territoriales, établissements publics et revues spécialisées...

## 5 Mettez en valeur votre candidature

CV propre et mis à jour et lettre de motivation claire et concise, le tout adapté au poste proposé, sont les clés de la convocation à un entretien...

➤ Pour cela, quelques conseils :

- Soignez la présentation
- Eradiquez les fautes d'orthographe
- Indiquez que vous êtes travailleur handicapé
- Indiquez toutes vos coordonnées pour être joignable facilement (adresse, tél. fixe, portable, mail...)
- Datez précisément vos expériences en commençant par la plus récente
- Ne laissez pas de « blanc » dans votre parcours
- Faites ressortir les compétences utiles pour le poste
- Adressez vos courriers à l'autorité territoriale : « Madame le Maire », « Monsieur le Président »...

Pour obtenir un conseil personnalisé sur vos CV et lettres de motivation, envoyez les au format Word à notre chargé du suivi des travailleurs handicapés à l'adresse suivante :

[recrutement@cdg25.org](mailto:recrutement@cdg25.org)

## 6 Relancez les collectivités

Assurez-vous en 1 coup de fil que l'employeur a bien reçu votre candidature et montrez par ce geste l'intérêt que vous portez à leur offre !

## 7 Préparez-vous aux entretiens

Une bonne préparation permet de mettre toutes les chances de votre côté...

➤ Pour cela :

- Renseignez vous sur la collectivité
- Identifiez les compétences à avoir
- Faites la liste de vos points forts et tournez positivement vos faiblesses
- Soignez votre tenue, arrivez à l'heure
- Listez les aménagements de votre environnement de travail nécessaires

